

**ÉVALUATION
BOURSE DE LA FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE
2018-2019**

Grille d'évaluation

Critère	MSc	PhD	Postdoc	MD
Excellence académique	20	10	20	10
Appréciation globale du dossier	15	15	25	15
Stage de recherche et/ou clinique	10	10	-	15
Bourses et prix obtenus	10	15	20	10
Publications et communications	15	20	30	20
Projet de recherche	15	15	20	15
Lettre de motivation	10	10	10	10
Plan de carrière	-	-	15	-
Lettre de recommandation	5	5	10	5
TOTAL DES POINTS	100	100	150	100

Description des critères d'évaluation

Critère	Description
Excellence académique	Les points seront attribués selon les résultats scolaires obtenus et la progression du dossier de l'étudiant au fil des ans.
Appréciation globale du dossier	Les points seront attribués pour la qualité et cohérence de la présentation et la rédaction de la demande, le potentiel du candidat en fonction de son expérience, la qualité des publications et communications, le facteur d'impact des journaux dans lequel il a publié (en lien avec son domaine de recherche) ainsi que pour le rôle et la contribution de l'étudiant dans le projet proposé.
Stage de recherche et/ou clinique	Les points seront attribués selon le nombre, la durée, la cohérence et la qualité des stages et expérience de travail en recherche de l'étudiant. Les stages cliniques pertinents à la demande et au projet de recherche de l'étudiant peuvent également être considérés.
Bourses et prix obtenus	Les points seront attribués selon le nombre et le prestige des bourses, prix et distinctions obtenus.
Publications et communications	Les points seront attribués selon le nombre et le prestige des publications et communications effectuées. Pour les publications, le rang des auteurs et le facteur d'impact seront considérés. Pour les communications le type de présentation (oral ou affiche) et l'importance de l'événement (local, national ou international) seront considérés.
Projet de recherche	Les points seront attribués selon la clarté, la faisabilité, la cohérence, la pertinence des différents éléments du projet (problématique, hypothèses de recherche, objectifs, méthodes, analyses, faisabilité, contributions à l'avancement des connaissances). La qualité de l'écriture, la clarté des explications ainsi que le respect des limites de mots (max 1500 mots) et de références (max 6 références) pourraient affecter le pointage.
Lettre de motivation	Les points seront attribués pour la clarté des intérêts et motivations pour la science, des objectifs de carrière et du cheminement proposé, ainsi que pour l'adéquation entre la formation déjà acquise, le projet proposé et les raisons qui ont motivés le choix de laboratoire et/ou de superviseur. La qualité de l'écriture et le respect des limites de mots (max 750 mots) pourraient affecter le pointage.
Plan de carrière <i>*Postdoc seulement*</i>	Les points seront attribués pour la clarté et la pertinence du plan de carrière scientifique. La qualité de l'écriture et le respect des limites de mots (max 750 mots) pourraient affecter le pointage.
Lettre de recommandation	Les points seront attribués selon le choix du répondant (pertinence dans le cheminement de l'étudiant) ainsi que les notes et les justifications fournies par le répondant. Le répondant ne peut pas être le directeur ou codirecteur de recherche actuel de l'étudiant ou un membre du laboratoire actuel.